



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

TENUE LE MARDI 18 OCTOBRE 2022

AU SALON DU PERSONNEL DU BÂTIMENT BORÉAL

**Sont présents :**

Mme Mélanie Beaumont, représentante des enseignants  
Mme Marie-Christine Bergeron, directrice adjointe  
Mme Mélissa Bergeron, représentante des parents  
Mme Kristel Boulianne-Guillemette, représentante des parents  
Mme Francine Camirand, représentante des enseignants  
M. Jean Drouin, représentant des parents  
Mme Isabelle Girard, directrice  
Mme Mélissa Larivière, représentante des parents  
Mme Nathalie Malenfant, représentante du personnel professionnel

**Sont absent(e)s :**

Mme Judith Paquette, représentante du personnel de service de garde  
M. Christian Valery Tayo Tene, représentant des parents

**Accueil et ouverture de l'assemblée (vérification du quorum – 61 LIP)**

Madame Girard souhaite la bienvenue aux membres. Après constatation du quorum, elle déclare la séance ouverte à 19 h.

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**CE-22-23/01** Les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour avant la séance.

Il est proposé par Mme Kristel Boulianne-Guillemette d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2. Adoption du procès-verbal du 7 juin 2022**

**CE-22-23/02** Mme Francine Camirand propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



### 3. Suivis au procès-verbal du 7 juin 2022

10. Madame Girard revient sur le tableau de juin dernier qui sera ajusté selon les coûts du transport pour les sorties du service de garde. Les frais du transport ont considérablement augmenté.

### 4. Adoption des règles de régie interne et dénonciation d'intérêts (art. 66 et 67)

CE-22-23/03

Les règles de régie interne sont présentées. Une modification au point 2 est proposée afin de nous permettre de tenir les rencontres en visioconférence ou en présence. Madame Girard demande aux membres de signer la dénonciation d'intérêts et le formulaire des coordonnées.

Il est proposé par Mme Nathalie Malenfant d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 5. Élections

- Présidence

Considérant que le Conseil choisit son président parmi les représentants des parents au conseil d'établissement qui ne sont pas membres du personnel du Centre de services scolaire:

---

M. Jean Drouin	est proposé par	Mesdames Francine Camirand et Kristel Boulianne-Guillemet
----------------	-----------------	--

---

La mise en candidature est close.

CE-22-23/04

M. Jean Drouin est élu par acclamation à la présidence du conseil d'établissement de l'école de Boischatel pour l'année scolaire 2022-2023.

- Vice-présidence

Considérant que le Conseil désigne, parmi ses membres admissibles au poste de président, une personne pour exercer comme vice-président les fonctions et pouvoirs du président en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier.

---

Mme Kristel Boulianne-Guillemette	est proposée par	Mesdames Francine Camirand et Mélanie Beaumont
-----------------------------------	------------------	---

---

La mise en candidature est close.

CE-22-23/05

Mme Kristel Boulianne-Guillemette est élue par acclamation à la vice-présidence du conseil d'établissement de l'école de Boischatel pour l'année scolaire 2022-2023.

### 6. Mot de la présidence

M. Jean Drouin remercie les membres et présente son rôle comme président du conseil d'établissement. Il souhaite que les rencontres soient efficaces et il aimerait que les discussions se passent bien et dans le respect.



## **7. Droit de parole au public**

Il n'y a pas de public lors de cette séance.

## **8. Adoption du budget de fonctionnement du CE (art. 66)**

Il est proposé qu'un montant de 250 \$ soit prévu pour le fonctionnement du CE.

**CE-22-23/06** Mme Mélissa Bergeron propose l'adoption du budget de fonctionnement du conseil d'établissement tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9. Approbation du calendrier et des modalités des rencontres 2022-2023 (art. 67)**

Le calendrier des séances ainsi que les modalités des rencontres sont présentés à l'ensemble des membres. Il est important de confirmer ou non votre présence lors de la réception de la convocation. Cela permet de nous assurer que le quorum est atteint pour la tenue de la séance. Une proposition est faite afin que l'on puisse « connecter » les personnes ne pouvant pas se déplacer.

**CE-22-23/08** Mme Mélanie Beaumont propose l'approbation du calendrier et des modalités tels que présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **10. Nomination des représentants de la communauté (art. 42)**

Il est proposé d'offrir à M. Claude Martin de la municipalité de Boischatel, l'un des postes de représentant de la communauté. L'autre sera proposé à Mme Marie Pelletier, responsable de l'organisme Le Para-Chute, milieu de vie inclusif pour les 12 à 25 ans. La direction se chargera de communiquer avec eux.

## **11. Adoption du budget de l'école (art. 95)**

Madame Girard présente le budget prévisionnel de l'école pour l'année 2022-2023. On remarque que sans la compensation COVID, le budget serait déficitaire. Le montant pour le service de psychologie est à zéro, mais des sommes sont prévues pour permettre des évaluations au privé.

Pour l'utilisation de la mesure d'aide aux parents, on propose de garnir une bibliothèque d'outils et de livres qui pourraient être utiles aux parents.

**CE-22-23/09** Mme Nathalie Malenfant propose l'adoption du budget tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **12. Approbation de la nouvelle tarification du service de garde (art. 454.1)**

Les membres ont reçu une lettre transmise aux parents en début d'année concernant la nouvelle tarification du service de garde. Ces montants font l'objet d'un règlement ministériel. Les nouveaux coûts sont présentés selon les différents moments de la journée (matin, midi, relâche, pédagogique, soir).

**CE-22-23/10** Mme Francine Camirand propose l'approbation de la nouvelle tarification du service de garde telle que présentée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



### **13. Approbation des sorties et activités éducatives 2022-2023 (art. 87)**

Les tableaux des sorties et des activités par niveau sont présentés. On y retrouve les différents coûts. On explique le surplus en 4<sup>e</sup> année pour la sortie au Village québécois d'Antan. Un sondage a été fait et le taux d'acceptation est de 93 %.

Madame Girard indique que les détails de la sortie des finissants sont à venir. Elle demande si les membres acceptent que l'auteur qui les visitera en novembre puisse vendre des livres à coûts réduits.

On explique ce qu'est une sortie culturelle, les enjeux d'autobus et ce que rembourse la mesure «Culture à l'école». On présente les activités multidisciplinaires.

On fait remarquer qu'il y a peu d'activités en 5<sup>e</sup> année, de même qu'en 6<sup>e</sup> année en début d'année. Pour les 5<sup>e</sup> années, on explique qu'il s'agit du choix des enseignants. En 6<sup>e</sup>, les élèves reçoivent plusieurs visites des écoles secondaires, entre autres.

**CE-22-23/11** Mme Kristel Boulianne-Guillemette propose l'approbation des sorties et activités 2022-2023 telles que présentées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **14. Approbation de la planification des contenus en éducation à la sexualité (art. 88)**

La planification des contenus en éducation à la sexualité est présentée et expliquée. Une lettre sera acheminée aux parents. On explique pourquoi les dates ne sont pas plus précises.

**CE-22-23/12** Mme Mélissa Bergeron propose l'approbation de la planification des contenus en éducation à la sexualité telle que présentée.

### **15. Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) (art. 88)**

Madame Girard fait la présentation des contenus en orientation scolaire et professionnelle. L'équipe du 3<sup>e</sup> cycle les travaille depuis l'an dernier. Ceci s'inscrit dans une démarche d'orientation qui se poursuit au secondaire considérant que le cours d'éducation au choix de carrière n'existe plus.

On propose que des conférences par des gens ayant eu des problématiques à l'école soient présentées aux élèves: leur parcours, leurs échecs et leurs réussites.

**CE-22-23/13** Mme Francine Camirand propose l'approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle tels que présentés.

### **16. Approbation des campagnes de financement OPP (art. 94)**

Les membres de l'OPP proposent la bûche glacée comme campagne de financement. Le profit est 1\$ de moins qu'avec les bûches Michaud, mais la gestion des commandes et des livraisons est beaucoup plus facile. La campagne « Porte ton école » sera explorée à nouveau. En plus de viser l'amélioration du sentiment d'appartenance, ces campagnes pourront servir à l'aménagement de classes extérieures.

**CE-22-23/14** Mme Kristel Boulianne-Guillemette propose l'approbation des campagnes de financement OPP telles que présentées.



## **17. Formation pour les conseils d'Établissement (art. 53 et 459.5)**

Le nouveau membre a été rencontré avant la présente séance. Comme il s'agit d'une formation obligatoire et que de nouveaux documents peuvent être publiés, ce point restera à l'ordre du jour pour nos prochaines séances.

## **18. Information de la direction**

### **18.1. Organisation scolaire 2022-2023**

Cette année, on a déclaré 727 élèves, pour 32 classes.

### **18.2. Normes et modalités 2022-2023**

Madame Girard présente les normes et modalités 2022-2023 qui ont été ajustées au régime pédagogique de cette année. La valeur des épreuves ministérielles demeure à 10 % cette année encore. La partie pour la demande de révision de résultats a été modifiée afin de respecter le règlement ministériel. Le document sera déposé sur le site internet de l'école.

### **18.3. Rencontres de parents de novembre**

Les rencontres auront lieu dans la semaine du 14 au 18 novembre. Les membres de l'équipe communiqueront avec les parents pour la prise de rendez-vous.

### **18.4. Situation du plan effectif au service de garde**

Il manque du personnel au service de garde même si la situation s'améliore. En début d'année, nous avons 12 postes vacants, présentement, nous en sommes à 4. Les postes dineurs restent difficiles à combler.

## **19. Mot du représentant au comité de parents**

Comme la première rencontre a servi aux élections des différents comités, il n'y a pas d'informations à donner.

## **20. Varia**

Aucun point de varia à ajouter.

## **21. Levée de la séance**

**CE-22-23/15** Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Mme Francine Camirand propose la levée de la séance à 20 h 46.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Jean Drouin  
Président

Isabelle Girard  
Directrice

Marie-Christine Bergeron  
Directrice adjointe

Secrétaire : Marie-Christine Bergeron